



R

ATTESTATION DE TIERS PAYANT SOGAREP

Période de validité :

01/07/2025 au 31/12/2025

DROITS EN LIGNE OUVERTS- IDB



Assuré principal AMC : TEMPELAERE AURELIE

N° contrat: 000000000178049

01966525 N° adhérent :

00402511

Ben	etic	iaire(s) du	tiers	payant

Typ Conv: voir colonnes, CSR:

Nom - Prénom Date naiss Rang N° INSEE Typ Conv TEMPELAERE AURELIE 14/12/1985 2 85 12 59 512 161 56 DUCROTIFO

Soins

27/03/2009 2 85 12 59 512 161 56 Dénenses de santé concernées par letiers payant(*)

- periode de came conseniese par indicto payant()												
	PHAR	MED SP	SVIL	HOSP OC/ROC:SP	AUDI OC/IT	CSTE	DEPR OC/IT	DESO	EXTE IS/ROC:SP	OPTI SP/IT	TRAN	CURE
	00/100/100	IDB	100%	PEC (1)	PEC (6)	100%	PEC (9)	100%	100%	PEC (6)	100%	PEC (8)
	00/100/100	IDB	100%	PEC (1)	PEC (6)	100%	PEC (9)	100%	100%	PEC (6)	100%	PEC (8)





Important:

Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en charge par SP santé.

^{*:} Règle de calcul 02A : IT RC= % TR-MRO (1) : Exclusivement sur prise en charge (PEC), N° de fax au dos de l'attestation (2): Si votre professionnel de santé le pratique y compris avec le régime obligatoire 100/100/100 : Taux AMC ur pharmacie remboursée (65%, LPP 60%)/30%/15%

^{(6):} Si vous êtes partenales ITELIS, connexion sur www.itelis.fr

^{(8) :} Sous réserves des granties souscrites dans le contrat.

^{(9):} Si vous êtes partnaires ITELIS, connexion sur www.itelis.fr, y compris l'orthodontie si cette garantie a été souscrite

Signification de la codification :

PHAR Pharmacie remboursable MED

Médecins généralistes, Médecins

spécialistes

Sages-Femmes, Laboratoires,

Radiologues, Auxiliaires Médicaux,

Fournisseurs sauf opticien et

audioprothésiste

HOSP Hospitalisation hors soins externes

AUDI Audioprothèse

SVIL

CSTE Centres de Santé hors dentaire DEPR Prothèse Dentaire et Orthodontie

DESO Soins Dentaires

EXTE Soins externes sauf prothèse dentaire

OPTI Opticien

TRAN Transport Sanitaire

CURF Cure thermale (si prévue par le contrat).

SP santé

OC Organisme complémentaire

Itelis iSanté

Contrat Responsable

Autres domaines visés par l'article L871-1 du code de la SS, contacter votre centre de gestion.

iSanté Soins externes

BP 10320 - 45203 Montargis Cedex Sexternes

N° d'appel Professionnels de santé

Tél: 0 820 03 12 43 Service 0,12 € / min + prix appel

Comment contacter le service Frais de soins de Santé?

Vous êtes Professionnel de Santé

Tél: 09 72 72 72 42 - Fax: 09 72 72 72 41 pour les prises en charge hospitalières. demandes de participation optique ou dentaire

Vous êtes Assuré

Service Clients AXA

TSA 41124 - 37409 AMBOISE CEDEX

Tél.: 09 72 72 72 42

Votre Espace Client: axa.fr

Votre partenaire santé & bien-être au quotidien : Angel.vos services Santé accessibles depuis votre Espace Client, via axa.fr, l'appli Mon AXA ou par téléphone au 36 33 depuis la France (coût d'un appel local)

Itelis: un réseau de professionnels de santé qui propose des tarifs négociés en optique, dentaire, audiologie, etc. pour réduire votre reste à charge. Découvrez les services depuis votre Espace Client ou depuis l'application Mon AXA.

En cas de suspension ou rupture du contrat. informez le professionnel de santé et retournez-nous votre attestation. A défaut, les frais vous seront réclamés.



Attestation de tiers payant

Attention: Cette attestation est personnelle, elle comporte des informations confidentielles. Elle doit rester en votre bossession bour justifier de votre qualité de bénéficiaire du tiers payant. En cas de perte de droits, elle doit être restituée à l'émetteur.

Cette carte est émise par et sous la responsabilité de SOGAREP, organisme gestionnaire auquel il convient de s'adresser pour réclamation.